

MANAGEMENT DES ORGANISATIONS

Gestionnaire des entreprises de l'agro-équipement

- ☐ Formation initiale
☒ Formation continue

- ☐ Apprentissage
☒ Contrat de professionnalisation

Institut universitaire de technologie (IUT) de Rennes

Département GEA - Gestion des
entreprises et administrations
263 av. du Général Leclerc
CS 44202
35042 Rennes cedex
☎ 02 23 23 40 00
www.iutren.univ-rennes1.fr

> Diplôme national bac +3 en alternance

> En partenariat avec

- SEDIMA : Syndicat national des entreprises de service et distribution du machinisme agricole
- APRODEMA : Association professionnelle de développement de l'enseignement de machinisme agricole et des agro-équipements
- Entrepreneurs des territoires
- MFR : Maisons familiales rurales

> En savoir plus :

[www.iutren.univ-rennes1.fr/
formations/LP/AgroEquipelement/](http://www.iutren.univ-rennes1.fr/formations/LP/AgroEquipelement/)

Objectifs

Cette licence a pour enjeu de former les cadres intermédiaires et des repreneurs d'entreprises de travaux agricoles (ETA) en leur donnant des compétences managériales transversales, complémentaires de leur formation initiale souvent technique et/ou scientifique, leur permettant ainsi de prendre la responsabilité d'un projet ou simplement d'intégrer les contraintes économiques, financières, juridiques et commerciales dans l'exercice de leurs différentes missions.

Métiers et secteurs d'activité

Le diplômé de cette licence professionnelle pourra devenir :

- administrateur des ventes,
- responsable de magasin, chef d'atelier,
- responsable pièces/libre-service,
- responsable garantie,
- assistant chef de produit,
- inspecteur des ventes,
- animateur de réseau,
- responsable de base ou de succursale,
- entrepreneur de travaux agricoles,
- enseignant/formateur...

dans des entreprises de la filière agro-équipement – concessionnaires, distributeurs, loueurs, réparateurs – ainsi que dans des entreprises de travaux agricoles (ETA).

Conditions d'accès

Sélection sur dossier et entretien.

La formation s'adresse :

- à des salariés titulaires d'un diplôme de niveau bac+2, exerçant de préférence des fonctions dans le secteur de l'agro-équipement ou désirant orienter leur carrière professionnelle vers ce secteur d'activité. Les personnes en recherche d'emploi sont également concernées.
- à des étudiants titulaires d'un BTSA - Analyse et conduite de systèmes d'exploitation (ACSE), BTSA - TC option agrofourniture, BTSA Génie des équipements agricoles (GDEA), BTSA - Production animale et production végétale, BTS agro-équipement, BTS industriels, DUT secondaires et tertiaires, L2 Sciences et technologie ou Sciences, économie et gestion, qui souhaitent acquérir les concepts et les outils de gestion d'une entreprise de la filière agro-équipement.



> Licence professionnelle

- 2 semestres
- 60 crédits ECTS

> Alternance

- Période à l'IUT :
16 semaines (566 heures)
- Période en entreprise
30 semaines

Organisation des études

L'alternance est adaptée aux activités saisonnières du secteur de l'agroéquipement. Les salariés peuvent réaliser leur mission au sein de leur entreprise.

La formation s'appuie sur un choix de méthodes pédagogiques où le travail en équipe et la valorisation des expériences de chacun des stagiaires complètent le face-à-face pédagogique. Un accent particulier est mis sur les applications professionnelles tout au long de l'année.

Les enseignements sont dispensés par des enseignants de l'université de Rennes 1, des professionnels de l'agroéquipement et de la gestion et des formateurs du CFTA (Centre de formation technique par alternance) de Montfort-sur-Meu et de la station agromachinisme des Cormiers (Chambre d'agriculture de Rennes).

Programme de la formation

- **Spécialisation professionnelle en agroéquipement, agronomie et étude des sols** (dont histoire du machinisme)
- **Communication**
Anglais courant et professionnel (documentation technique), Outils informatiques et systèmes relationnels, Communication interne et animation
- **Environnement économique et juridique**
Environnement macro-économique et analyse de la filière agroéquipement, Droit des contrats d'affaires, droit des sociétés, droit du travail
- **Management de l'entreprise et de ses ressources humaines**
Gestion de la qualité, management opérationnel, gestion de projet, management des ressources humaines
- **Marketing et techniques commerciales**
- **Gestion comptable et financière**
Comptabilité et analyse financière, calculs financiers et financement des matériels, Comptabilité et contrôle de gestion, Simulation de gestion, jeux décisionnels, Droit fiscal appliqué
- **Projet tutoré et méthodologie** (en liaison avec une problématique de la filière agroéquipement)
- **Stage en entreprise** (30 semaines)

NB : des visites d'entreprises et des salons professionnels viennent renforcer la formation.

Pour les salariés ou les demandeurs d'emploi, un entretien préalable est conseillé avec le responsable de la formation pour valider les objectifs du candidat avec ceux de la formation

Contacts

> Calendrier de candidature : de janvier à juin

www.iutren.univ-rennes1.fr/formations/LP/AgroEquipement/
(lien de téléchargement du dossier de candidature)

IUT de Rennes - Service formation continue et alternance

Responsables de la formation
Bernard Gibet
bernard.gibet@univ-rennes1.fr
Ludovic Beslot
ludovic.beslot@univ-rennes1.fr

Chargée de mission / conseil
Fabienne Bradane - 02 23 23 42 86
fabienne.bradane@univ-rennes1.fr
Assistante de formation
Elisabeth Mahé - 02 23 23 40 68
elisabeth.mahe@univ-rennes1.fr

Modalités pratiques

Pour les étudiants en poursuite d'études, la formation est prise en charge par l'entreprise d'accueil, sous la forme d'un contrat de professionnalisation

Les salariés peuvent être pris en charge par le plan de formation de leur entreprise (la période de professionnalisation et le DIF peuvent aussi être mobilisés) ou le Congé Individuel de Formation (CIF). Le stage peut s'effectuer dans leur entreprise si leur poste correspond aux compétences de la Licence Professionnelle.

> **Date limite de dépôt du dossier de candidature**

- 30 mai 2014

> **Entretiens de recrutement**

- 16 ou 17 juin 2014

> **Rentrée en entreprise**

- 8 septembre 2014

> **Rentrée à l'IUT**

- 29 septembre 2014

Les demandeurs d'emploi pourront obtenir le statut de «stagiaire de la formation professionnelle continue» durant la formation et le stage, et continuer à percevoir leurs allocations de chômage (en fonction de leur capital de jours d'indemnisation). Dans ce cas, l'indemnité de stage est facultative pour l'entreprise d'accueil. Les frais de formation peuvent être pris en charge par des dispositifs spécifiques d'aides individuelles (Chèque Formation du Conseil Régional de Bretagne ou de la Région d'origine, sous réserve de la validation préalable du projet par le Pôle Emploi, DIF portable, CSP...) **et** en complément par l'entreprise d'accueil en stage.

Les personnes souhaitant être conseillées pour le montage administratif et financier de leur projet ou pour obtenir un devis sont invitées à contacter le SFCA dès le début de leurs démarches (02 23 23 40 68 ou 42 86).

> **Ateliers de techniques de recherche de l'entreprise d'accueil**

L'IUT propose des ateliers d'un jour animés par des professionnels pour vous aider à trouver l'entreprise.

Renseignements et inscriptions : <http://www.iutren.univ-rennes1.fr/SFCA/AtelierCandidats/>



APRODEMA



ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES



MANAGEMENT DES ORGANISATIONS

Gestionnaire des entreprises de l'agro-équipement

> Calendrier

> Volume horaire

- IUT : 560h
- Période professionnalisante 1029h (jours fériés déduits)

Sept. 2014	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
IUT 14 h	
entreprise 105 h	IUT1
Oct. 2014	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
IUT 91 h	
entreprise 70 h	IUT2 IUT3
Nov. 2014	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
IUT 70 h	
entreprise 63 h	IUT4 IUT5
Déc. 2014	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
IUT	
entreprise 154 h	
Janv. 2015	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
IUT 140 h	
entreprise 7 h	IUT6 IUT7 IUT8 IUT9
Fév. 2015	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28
IUT	
entreprise 140 h	
Mars 2015	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
IUT 140 h	
entreprise 14 h	IUT10 IUT11 IUT12 IUT13
Avril 2015	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
IUT	
entreprise 147 h	
Mai 2015	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
IUT 63 h	
entreprise 56 h	IUT14 IUT15
Juin 2015	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
IUT 35 h	
entreprise 119 h	IUT16
Juil. 2015	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
IUT	
entreprise 154 h	
Août 2015	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
IUT	
entreprise	
Sept. 2015	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
IUT 7 h	
entreprise	
Oct. 2015	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
IUT	
entreprise	

Calendrier non contractuel susceptible de subir des modifications mineure:

Périodes à l'IUT : 560 h	week-end
Périodes en entreprise : 1029 h	férié